

## **CCE Pôle Emploi du 15 mai 2012**

### **Déclaration CFE-CGC métiers de l'emploi**

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis ce jour pour débattre de votre projet de plan stratégique. Pour cette première version, notre organisation syndicale a pleinement joué, avec d'autres, son rôle d'interlocuteur soucieux de faire en sorte que ce projet prenne en compte les intérêts des agents, de Pôle Emploi, des demandeurs d'emploi et des entreprises. Cette collaboration a pris la forme de participations actives aux réunions multilatérales que vous avez proposées.

Selon toute vraisemblance, la volonté d'adhérer à une telle démarche n'est pas partagée par tous autour de cette table ! Mais après tout, rien de plus normal que de constater des approches différenciées du dialogue social.

Mais quelle ne fut pas notre stupeur, jeudi dernier, au journal télévisé d'une grande chaîne nationale, d'entendre le SNU prendre ouvertement position sur la V1 de votre projet qui nous réunit aujourd'hui. Rappelons-nous, chers collègues, le principe cardinal du dialogue social : transparence à l'interne, confidentialité à l'externe.

Au regard de l'enjeu représenté par ce plan stratégique, nous considérons qu'une telle initiative est tout à fait inadmissible et contre-productive dans un contexte dominé par le désarroi des salariés. Les attentes des salariés de Pôle emploi, notamment exprimées à travers l'enquête nationale, ne sauraient se satisfaire d'effets de manche démagogiques, fussent-ils talentueux...

Ces événements illustrent toute la difficulté qu'il y a à construire, au sein de Pôle emploi, un dialogue social responsable et apaisé, celui-là même que vous appeliez de vos vœux Monsieur le Président, lors de votre arrivée.

À travers cette prise à témoin de l'opinion publique, faisant fi de la clause de confidentialité explicitement prévue par le texte (article 2325-5 alinéa 2 du Code du Travail), une étape supplémentaire a été franchie dans la dégradation du dialogue social !

Mais peut être notre étonnement est-il empreint d'une certaine naïveté ? En effet, qu'attendre d'une organisation qui nous a depuis longtemps habitué à égrener la même sempiternelle partition : NON, NON, NON !

Le dossier des ASC, ouvert depuis trop longtemps, nous en offre une attristante illustration. La non-signature de l'accord provisoire par cette organisation, assortie en parallèle d'une démarche auprès de la Direction Générale du Travail, s'inscrit en droite ligne dans la poursuite d'un positionnement bien peu

constructif.

Nous avons l'impression que certaines organisations syndicales s'installent dans un dialogue dominé par un double langage digne d'une autre époque.

Même s'il n'est pas parfait, cet accord a le grand mérite de débloquer pour 2012 une situation qui n'a que trop duré au détriment des agents.

Nous, nous voulons que les agents puissent au plus vite bénéficier des prestations ASC qu'ils attendent depuis trop longtemps. Nous souhaiterions que ce soit l'évidente préoccupation de tous nos collègues, y compris ceux du SNU ?

Signataires de la CCN, la CFE-CGC continue d'assumer ce choix. Pour nous, l'intérêt des agents doit primer.

Monsieur le Président, nous vous demandons de ne pas céder à la facilité qui consisterait à conclure trop vite à une responsabilité syndicale collective que nous ne saurions, pour notre part, endosser. Rien ne serait plus dommageable que de procéder à des amalgames réducteurs et factices.

Le syndicalisme, ce n'est pas « bonnet blanc et blanc bonnet ». Il existe des syndicats responsables et d'autres pyromanes. Revenons aux fondamentaux du dialogue social, faute de quoi, il sera vidé de son sens.

Des règles du jeu existent, nous tenons à ce qu'elles soient respectées sous peine de devoir, le moment venu, nous poser la question fondamentale portée par les CLASH : SHOULD I STAY OR SHOULD I GO ?

Rester ou s'en aller ? S'agissant de la CFE-CGC, elle restera fidèle à son attitude constructive et responsable. Nous ne nous déroberons pas !

Aussi, nous vous demandons instamment de prendre les mesures qui s'imposent pour arrêter cette surenchère qui nuit au bon fonctionnement de notre institution. Nous ne pouvons pas croire que vous ayez renoncé à vos ambitions d'un dialogue social renouvelé.

Puisqu'il semble que « le changement, ce soit pour maintenant », permettez-nous Monsieur le Président, de souhaiter ardemment que ce changement atteigne au plus vite les rives du Cinétic pour le plus grand bénéfice du fonctionnement de cette assemblée.